

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

AIN

CANTON

GEX

Commune de

GRILLY

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15/10/2018 À 20H30**

L'an deux mille dix-huit, le quinze octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil municipal de Grilly s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation en date du 10 octobre 2018 et sous la présidence de Judith HEBERT, Maire.

Présents : Judith HEBERT, Christine DUPENLOUP, Christian DUJARDIN, Jérôme MORILLERE, Serge BLANC, David ETASSE, Astrid GLADYS, Géraldine BOUYSSOU, Vinciane HARDY, Isabelle LE ROY, Françoise TOUILLIER-SCHREYER, Jean-Jacques VAN DEN BROEK, Peggy WILLIAMS ;

Procurations : Patrick DECOSTAIRE (à Jérôme MORILLERE) ;

Absent excusé : Yves TERISSE

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 20h30.

Secrétaire de séance : Kinou DUPENLOUP.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 01 octobre 2018

La Présidente de séance, Judith HEBERT demande au Conseil d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 01 octobre 2018.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :

POUR : 14

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVE CE COMPTE-RENDU.

Délibération n°1 : Projet de création d'une commune nouvelle issue du regroupement des communes de Grilly, Sauvigny et Versonnex

Madame le Maire remercie les personnes présentes et rappelle l'engagement pris par le conseil municipal de Grilly lors de son élection en 2014 de consulter la population pour les dossiers importants. Avec la consultation publique sur le projet de commune nouvelle, le conseil a respecté son engagement. Madame le Maire remercie le groupe de travail et tous les élus investis dans ce projet très enrichissant et intéressant.

Conformément aux règles de la consultation publique qui a eu lieu le 14 octobre 2018 concernant le projet de création d'une commune nouvelle regroupant Grilly Sauvigny Versonnex, le conseil municipal s'est réuni le 15 octobre pour se prononcer sur l'opportunité de ce regroupement.

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal s'est engagé le 14 mai 2018 à suivre le vote des grillerands si le seuil de 40% de participation était dépassé.

Au regard des résultats obtenus sur chaque commune :

- Sauverny : 78.9 % en faveur du OUI, avec une participation citoyenne de 44 % des inscrits,
- Versonnex : 68.7 % en faveur du OUI, avec une participation citoyenne de 31.3 % des inscrits,
- Grilly : 86.3 % en faveur du NON, avec une participation citoyenne de 59 % des inscrits.

Madame le Maire propose de confirmer le choix des grillerands et de renoncer au projet de création de commune nouvelle issue du regroupement des communes de Grilly, Sauverny et Versonnex.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :

POUR : 14

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVE CETTE DELIBERATION.

Questions diverses :

1/ Informations diverses

Madame le Maire informe que le salon des maires aura lieu les 20, 21 et 22 novembre prochain et propose aux conseillers intéressés de l'accompagner.

2/ Dates des Commissions et du Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil municipal est fixée au **lundi 05 novembre 2018 à 20h30**

Les prochaines réunions de Commissions et évènements sont prévus, chronologiquement, comme suit :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - Commission communication | Mardi 16 octobre à 18h30 |
| - Commission urbanisme | Mardi 16 octobre à 20h30 |
| - Commission environnement | Mercredi 17 octobre à 14h30 |
| - Petit Conseil (réservé aux élus) | Lundi 26 novembre à 20h30 |

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Judith HEBERT clôt la séance à 20h45.



La Présidente de séance
Judith HEBERT



La secrétaire de séance
Christine DUPENLOUP